

Rosemont-
La Petite-Patrie

Des nouvelles
de votre
arrondissement

le Bulletin

BULLETIN OFFICIEL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

VOLUME 5 NUMÉRO 1 – PRINTEMPS 2014



En bref

Une offre diversifiée d'activités printanières

Travaux de rénovation :
avez-vous votre permis?



Budget

Pour tout savoir
sur les composantes
du budget de 2014



Environnement

Agrile du frêne : aidez-nous
à protéger nos arbres



Et bien plus!

Mots du maire et des conseillers

Mot du maire

Plus que quelques semaines avant l'arrivée du printemps, et ça trépigne! C'est le meilleur moment pour parler de projets, de renouveau, de vie urbaine.

Ouvrons les yeux sur les lieux, les parcs et les gens qui s'animent, sur l'espace public qui s'exprime un peu plus tous les jours. Les rues, les pistes cyclables, les piétons, les familles, les marchands, le quotidien qui grouille... la vie, quoi!

L'humain au cœur de la ville, voilà la règle que nous continuerons de suivre dans le virage qui s'amorce, un virage qui vise l'amélioration de la qualité et de la sécurité de l'espace urbain que vous habitez. Une nouvelle façon de voir et de faire ensemble, voilà le défi que nous lançons à nos équipes qui devront réaliser les projets prioritaires, et ce, dans un contexte de ressources à la baisse. Pour y arriver, des expériences seront menées pour améliorer nos pratiques et optimiser nos modes de fonctionnement. Des changements majeurs qui marqueront assurément les réalisations de 2014, au bénéfice de notre communauté.

Bon printemps!

François William Croteau, maire de l'arrondissement
514 872-6473
francois.croteau@ville.montreal.qc.ca



Conseil d'arrondissement

Prochaines assemblées ordinaires

Lundi 7 avril
Lundi 5 mai
Lundi 2 juin
Lundi 7 juillet

À 19 h, à la salle Jean-Drapeau
5650, rue D'Iberville
2^e étage

Le conseil sur le web – Vous pouvez suivre en direct toutes les séances du conseil et soumettre vos questions et requêtes dans les 30 minutes précédant chaque séance, à :
ville.montreal.qc.ca/rpp/endirect.

District du Vieux-Rosemont

L'été dernier, je vous invitais à profiter de nos superbes parcs. Nos espaces de verdure constituent un élément essentiel de la qualité de vie qu'offrent nos quartiers. De la même manière, les commerces de proximité apportent de grands avantages à la vie urbaine, en particulier parce qu'on s'y rend souvent à pied. Tout en apportant des bienfaits physiques, la marche est un moyen formidable de vivre des interactions avec les gens qui nous entourent : connaître son boucher, sa boulangère ou son quincaillier, jaser avec la propriétaire d'une petite boutique, voilà des plaisirs inestimables.

Je vous encourage donc cette année à fréquenter nos commerces de quartier. Plus nous les fréquenterons, plus l'offre se diversifiera et s'améliorera. Quand un quartier est habité dans toutes ses fonctions par les résidents, il devient comme un village; des liens se tissent, des amitiés naissent. C'est ainsi que je vois le Vieux-Rosemont. L'hiver tire sa révérence, profitons du printemps pour découvrir nos commerces de quartier.



Érika Duchesne
Conseillère de la Ville
514 868-3907
erika.duchesne@ville.montreal.qc.ca

District de Marie-Victorin

Dans les dernières semaines, les propriétaires ont reçu leurs avis d'imposition (taxes municipales) de 2014 qui, pour la plupart, ont augmenté. Contrairement à ce que l'on peut penser, la part des taxes perçues qui revient à l'arrondissement diminue d'année en année.

Le principe général veut que la Ville perçoive les taxes et en transfère une part suffisante aux arrondissements. Dans le langage municipal, ce transfert est appelé « dotation » et constitue la principale source de financement des arrondissements, lesquels sont responsables de fournir les services de proximité aux citoyens. La part retournée à l'arrondissement est passée de 45,1 % en 2009, à 37,2 % en 2013.

Pourtant, contrairement à la dotation, les besoins des résidents ne diminuent pas. Tout en poursuivant la bataille de l'équité pour notre arrondissement, nous devons rivaliser de créativité afin de continuer à vous donner tous les services auxquels vous avez droit, tout en maintenant la qualité et le dynamisme de votre milieu de vie urbain.



Guillaume Lavoie
Conseiller de la Ville
514 868-3931
guillaume.lavoie@ville.montreal.qc.ca

District de Saint-Édouard

Après un long hiver, nous voici prêts à entamer la période de l'année où nos projets peuvent enfin se concrétiser.

Tout d'abord, deux consultations publiques seront tenues pour échanger avec la population sur la circulation locale dans le secteur de l'avenue De Gaspé, entre la rue de Bellechasse et l'avenue Mozart Est, ainsi que dans le secteur de la rue des Carrières, entre les avenues Christophe-Colomb et Papineau. Ces échanges serviront de base à l'élaboration d'un plan d'action visant à sécuriser et apaiser la circulation dans ces secteurs connaissant un fort débit de trafic routier.

Certains endroits de la Petite-Patrie connaissent aussi des problématiques de cohabitation entre les camions de livraison, les citoyens et les commerçants. Nous souhaitons donc établir un dialogue afin d'atténuer ces problèmes et d'améliorer la qualité de vie des résidents.

Comme toujours, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question ou tout commentaire. Bon printemps!



François Limoges
Conseiller de la Ville
514 872-8234
francois.limoges@ville.montreal.qc.ca

District d'Étienne-Desmarteau

L'hiver, rude et enneigé, tirera bientôt sa révérence pour faire place au temps doux du printemps. Durant la saison froide, le déneigement et le déglacage des trottoirs ont été la priorité! Il est important que tous les citoyens, incluant les personnes âgées et les familles avec de jeunes enfants, puissent se déplacer dans l'arrondissement en toute confiance et en toute sécurité.

Si le déneigement des trottoirs était la priorité de cet hiver, la mise à niveau des infrastructures piétonnes sera celle du printemps. En mauvais état dans certains endroits de l'arrondissement, les trottoirs feront l'objet d'importants travaux de réfection au cours des prochains mois, et ce, par les équipes de la Ville. En effet, afin de valoriser le travail des employés et d'exercer un meilleur contrôle sur certains travaux publics, l'arrondissement a décidé de revoir ses façons de faire. Ainsi, il a été convenu de limiter l'octroi de contrats à des compagnies externes, à commencer par la réfection des trottoirs.



Marc-André Gadoury
Conseiller de la Ville
514 872-8390
marc-andre.gadoury@ville.montreal.qc.ca

Organisez votre printemps!

Travaux de rénovation intérieurs et extérieurs : avez-vous votre permis?

Si vous prévoyez agrandir ou transformer votre résidence, il se peut qu'un permis soit nécessaire à la réalisation de vos travaux.

Si tel est votre cas, épargnez-vous tout souci inutile et diminuez le délai de traitement de votre demande de permis en vous assurant que vos travaux sont conformes à la réglementation en vigueur.

Fiches permis actuellement disponibles



Pour tout savoir sur les demandes de permis ou pour consulter l'une des fiches disponibles : ville.montreal.qc.ca/rpp/permis

Des talents à découvrir



Les Festivités culturelles sont une invitation à assister aux vernissages et aux spectacles de fin de session des personnes qui ont participé aux activités artistiques d'un organisme ou d'une école de l'arrondissement. Consultez la programmation comprenant une vingtaine de spectacles de musique et de danse, du théâtre et des vernissages : ville.montreal.qc.ca/rpp. Du 1^{er} avril au 30 juin.

Les camps de jour : amusants et sécuritaires

Ce sera bientôt le temps d'inscrire vos jeunes de 4 à 14 ans dans un des 8 camps de jour de l'arrondissement. Prenez note que la tranche d'âge varie selon le camp. Les inscriptions auront lieu les 6, 7 et 8 mai.

Renseignez-vous : 311

Nos jeunes en action

« Go, go, go, Rosemont-La Petite-Patrie! »



Les 37^{es} Jeux de Montréal sont de retour, du 2 au 6 avril. Tout en vivant une première expérience de la compétition dans des installations sportives de haut niveau, quelque 375 jeunes de l'arrondissement, âgés de 6 à 12 ans, seront aussi sensibilisés aux bienfaits de l'activité physique. Ils s'exerceront dans l'une des 20 disciplines représentées, notamment l'athlétisme, la natation, le patinage artistique, le soccer et la gymnastique!

jeuxdemontreal.ca

Le Golf de Montréal se refait une beauté

À l'ouverture de la saison 2014, les golfeurs seront accueillis dans un nouveau pavillon de services moderne et convivial, comprenant un espace de détente avec distributrices, une salle de rencontre pour les joueurs du programme *Premiers élans* ainsi qu'une terrasse extérieure pour l'après-golf.



Le champ de pratique arborera une nouvelle allure avec des enclos et des cibles modernes et un terrain complètement renivelé.

Une clientèle déjà bien fidèle

Lieu culturel de rencontres, de découvertes et d'apprentissages, la bibliothèque Marc-Favreau connaît un succès fou auprès des résidents de l'arrondissement. Durant le premier mois d'activité seulement, près de 20 000 personnes ont bénéficié de ses services ou ont profité des ateliers, conférences et spectacles qui y ont été offerts.

On ne délaisse pas pour autant les deux autres bibliothèques de l'arrondissement, La Petite-Patrie et Rosemont, qui proposent aussi des activités des plus intéressantes! Consultez la Programmation culturelle et ses centaines d'activités gratuites : ville.montreal.qc.ca/rpp

Créez des liens avec les gens de votre voisinage

fetedesvoisins.qc.ca



Organisez un événement sympathique pour la Fête des voisins qui aura lieu le 7 juin prochain dans tout le Québec.

Une foule d'activités pour le corps... ou pour la cause!

L'arrondissement fait une large place aux activités philanthropiques ou de mise en forme dans ses parcs et lieux publics, ce printemps. Une vaste sélection s'offre à vous, riche en nombre et en diversité.

C'est un rendez-vous, au parc Maisonneuve

26 avril : Marche pour l'autisme et les troubles envahissants du développement

5 mai : Jeux de la FADOQ pour les 50 ans et plus

9 mai : Course Fillactive, pour sensibiliser les jeunes filles à l'activité physique

10 mai : Dystromarche

16 mai : Course nocturne au profit de la Fondation du Dr Julien

18 mai : La Marche rouge blanc et vous de la Société canadienne de l'hémophilie – section Québec



Inscrivez-vous à l'une de ces activités ou venez encourager les participants!

Le printemps est là : ouverture des installations extérieures

Préparez balles, ballons, raquettes et bâtons : plusieurs terrains sportifs ouvriront bientôt*.

- Tennis Beaubien : 26 avril
- Terrains synthétiques de soccer : 14 avril
- Terrains naturels de soccer : 5 mai
- Terrains de baseball : 5 mai

* Si les conditions climatiques le permettent.



Pour connaître l'horaire des différentes installations, consultez le site Internet de l'arrondissement.

Nos priorités pour 2014

Le 13 janvier, lors d'une séance spéciale du conseil d'arrondissement, les élus de Rosemont–La Petite-Patrie ont adopté à l'unanimité un budget de fonctionnement de 64 613 500 \$ pour l'année 2014.

Malgré une contrainte budgétaire de 978 600 \$ imposée par la Ville à la veille du dépôt du budget, nous nous sommes assurés que la qualité du milieu de vie et des services à la population ne serait pas atteinte. L'arrondissement s'est donc vu dans l'obligation de refaire un examen encore plus serré de ses activités afin de réduire son budget de fonctionnement. Chaque prise de décision a été grandement influencée par la volonté de l'arrondissement de bien servir l'intérêt des résidents.

La poursuite du programme d'apaisement de la circulation, l'amélioration des installations et des infrastructures dans les parcs ainsi que l'augmentation du verdissement et l'accroissement de l'animation des espaces publics sont au titre des grandes orientations de 2014 qui guideront les interventions déjà en cours ou à venir cette année.

Pour plus d'information sur le budget, consultez l'un ou l'autre des documents disponibles sur le site Internet de l'arrondissement :

- Le communiqué de presse sur le PTI 2014-2016, diffusé en juillet dernier;
- La présentation PowerPoint portant sur le budget de 2014.

Le maire de l'arrondissement,
François William Croteau



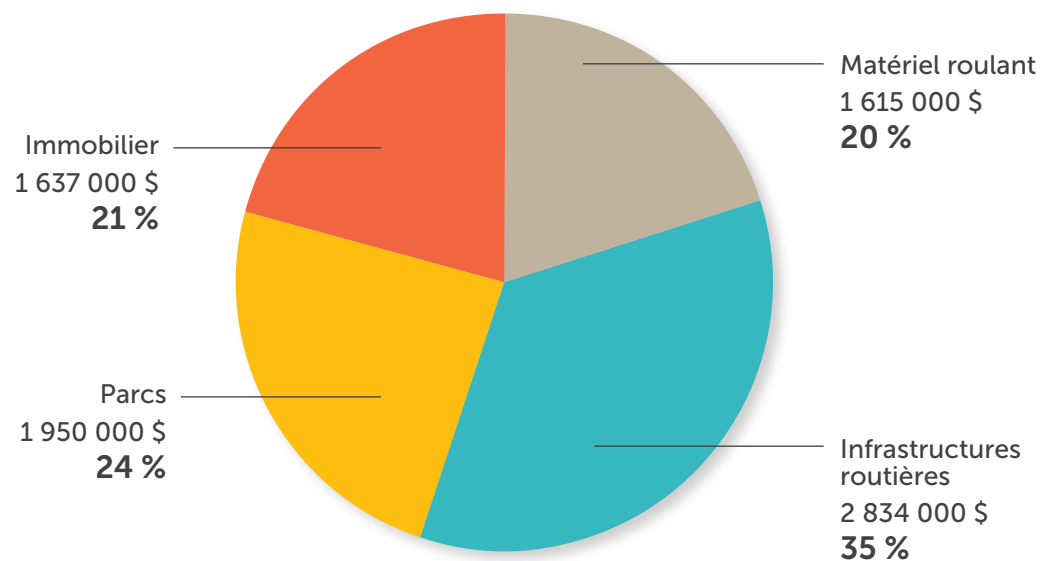
Le budget en bref

Dépenses : 62 683 600 \$

Revenus d'arrondissement : 4 766 000 \$

Programme triennal d'immobilisations 2014-2016

Total : 8 036 000 \$



■ Immobilier

Piscine Joseph-Paré
Bibliothèque de Rosemont
Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme
Aréna Étienne-Desmarteau –
mise aux normes du système de réfrigération

■ Matériel roulant

Arrondissement
Division de l'entretien, de l'éclairage,
de la signalisation et du marquage de la chaussée

■ Infrastructures routières

Réfection routière et apaisement de la circulation
Revitalisation de la rue Beaubien Est
Revitalisation de la rue Shamrock
Place de la station de métro Beaubien

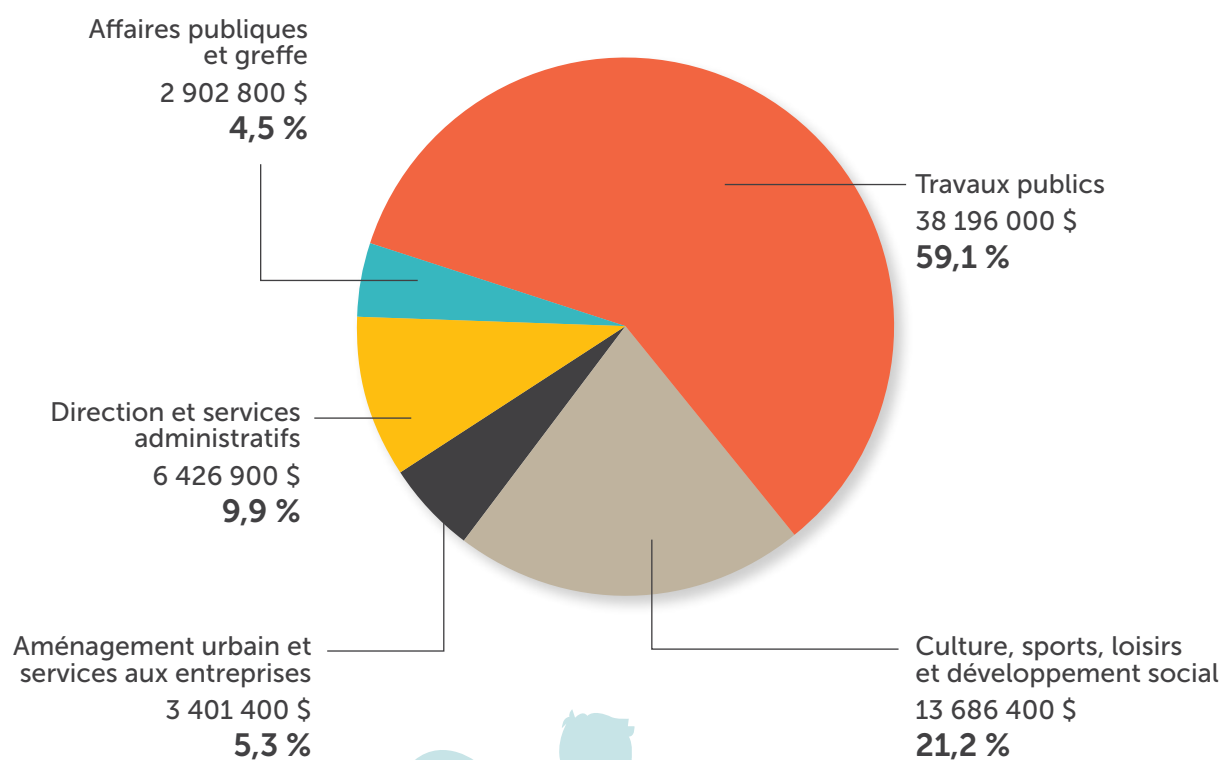
■ Parcs

Aménagement du parc Luc-Durand
Aires d'exercices canins
Place Hector-Prud'homme
Parc Beaubien



Budget de fonctionnement selon les activités

Budget de 2014 : 64 613 500 \$



Détail des dépenses pour 2014

Nature des dépenses	Montant (\$)
Rémunération	48 807 900
Contrats	
Déneigement et transport de neige	4 174 400
Collectes des déchets	4 318 700
Autres (fourrière animale, transport par conteneurs, évictions, enlèvement des graffitis, études techniques, publications, etc.)	3 028 800
Achats	
Abrasifs et produits chimiques	1 070 200
Agrégats (pierre, sable, terre, béton et asphalte)	322 000
Véhicules (entretien, carburant et location)	6 654 100
Immeubles (entretien, énergie et loyer)	4 039 600
Électricité (lampadaires de rue et de parc, feux de circulation)	1 062 700
Outils, pièces et accessoires	2 122 900
Transport, téléphonie, messagerie et communication	872 100
Contributions aux organismes	1 704 300
Charges interunités (frais de services reçus de l'interne)	777 000
Facturation de l'éclairage, du marquage et de la signalisation aux arrondissements de l'ex-Montréal	(15 761 200)
Divers	1 420 000
Sous-total – biens et services	15 805 600
TOTAL	64 613 500

Ce printemps, ouvrez l'œil...

À chaque saison sa réglementation

Certains règlements municipaux, en « dormance » au cours de la période hivernale, reprendront sous peu du service. Soyez attentifs pour éviter les désagréments!

Nettoyage des rues

Du 1^{er} avril au 1^{er} décembre, le stationnement n'est pas autorisé pendant la période indiquée sur les panneaux de signalisation, même si le balai mécanique est déjà passé. Cette période de temps est entièrement destinée à l'entretien des rues, qu'il s'agisse de nettoyage ou d'autres travaux.

Accès aux pistes cyclables

Dès le 1^{er} avril, les 24 km de pistes cyclables de l'arrondissement seront ouverts, pour le plus grand plaisir de ceux qui se déplacent à vélo. Entre le 1^{er} avril et le 1^{er} décembre, les automobilistes doivent surveiller les interdictions de stationner sur les voies cyclables aménagées en bordure de trottoir, comme sur la rue Saint-Zotique.



Abris temporaires d'automobile

N'oubliez pas, la réglementation de l'arrondissement vous autorise à conserver votre abri temporaire d'automobile jusqu'au 15 avril; après quoi, nous vous remercions de bien vouloir retirer votre installation (toile et structure).

Pour consulter les règlements de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/rpp/reglements



Les ruelles vertes en chiffres

- 49 ruelles vertes aménagées depuis 2011
- 2 147 mètres carrés excavés depuis 2011
- 6 000 plantations effectuées en 2013
- Près de 10 000 logements concernés
- 36 murales réalisées



Dans une ruelle verte près de chez vous

L'arrondissement vous présente les 49 ruelles vertes de son territoire qu'ont aménagées les résidents au cours des trois dernières années. Voici un aperçu d'un superbe reportage photo traduisant la diversité des aménagements possibles en milieu urbain. L'ensemble du reportage est publié sur le site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/rpp/ruellesvertes.

Aménager une ruelle verte

Le verdissement d'une ruelle, en plus d'ajouter à la qualité de l'environnement d'un quartier résidentiel, augmente la fraîcheur du voisinage lors des périodes de canicule et contribue, de ce fait, à la réduction des îlots de chaleur urbains.

Les résidents qui désirent aménager une ruelle verte doivent communiquer avec les intervenants du programme *Écoquartier* qui se feront un plaisir d'évaluer la faisabilité de leur projet. Ce programme de verdissement est rendu possible grâce à une contribution financière de l'arrondissement d'un montant de 250 000 \$ en 2013.

Écoquartier, 3311, rue Masson, 514 727-6775, soder.qc.ca



Le réservoir de Rosemont reprend du service

Des travaux au coût de 6 M\$ sont en cours depuis la fin octobre 2013 pour la remise en service du réservoir d'eau potable de Rosemont, situé sous le parc Étienne-Desmarreau. La majorité des travaux se déroulent à l'intérieur du réservoir.

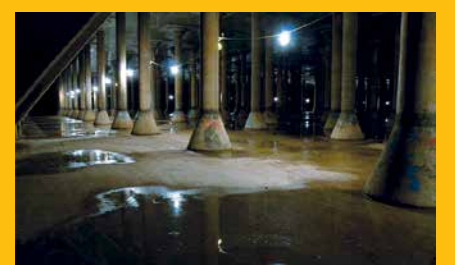
Construit dans les années 1960 et mis hors service 20 ans plus tard, il servait depuis lors de réserve d'eau en cas d'incendie.

Sa remise en service permettra de doubler les réserves d'eau du réseau actuel et de diminuer les risques de pénurie en période de forte consommation.

L'alimentation en eau d'un vaste secteur du centre et de l'est de Montréal, desservant plus de 300 000 personnes, se trouvera ainsi sécurisée.

Les travaux comportent une phase dans le réservoir ainsi que la construction de conduites souterraines de 4 km se connectant au réseau existant, pour un coût global de 73 M\$.

Pour en savoir plus : ville.montreal.qc.ca/chantiers



C'est le plus gros réservoir de Montréal : 227 000 m³, ce qui représente 61 piscines olympiques!

... et cultivez la terre!

Chronique horticole

À l'approche du printemps, l'appel du jardinage se fait sentir! Voici donc une invitation à cultiver chez vous quelques plantes légumières. Beaucoup de jardins se ressemblent, mais l'allure de votre potager urbain dépendra de votre originalité, de vos besoins et de vos goûts!

Le potager égocentrique, dont toutes les sections sont disposées en cercle et sont orientées vers une culture centrale, demande un espace assez grand. Pour gagner du terrain, jumelez des plantes à croissance lente et rapide : carotte et radis ou laitue. L'association gagnante de certaines plantes favorise le développement, tout en ayant un effet sur les prédateurs : carotte et poireau ou oignon. Introduisez aussi dans votre potager des plantes légumières rares comme le chou vert frisé et la patate bleue.

Le potager surélevé convient aux espaces restreints. Les légumes-fruits, comme la tomate, la courge, le concombre, le piment et l'aubergine, s'accommodent très bien de la culture en bac.

Dans le potager éparpillé, les plantes comestibles s'intègrent à votre aménagement, par exemple des fines herbes dans une rocaille. Garnissez la bordure d'une plate-bande de carottes, de betteraves à feuillage rouge, de piments ou d'aubergines. Et que dire de l'aspect décoratif des haricots d'Espagne grimpant sur un treillis ou une pergola!

L'ajout de fleurs en rangées, en cercles ou éparses contribue à un potager fleuri. L'effet répulsif ou attractif de certaines fleurs sur les insectes protégera votre récolte. L'œillet d'Inde éloigne les pucerons et les nématodes des plants de tomates, le souci éloigne les doryphores de la pomme de terre ainsi que les mouches blanches des choux et des concombres. D'autres plantes utiles au potager : la bourrache, l'achillée, le myosotis et l'armoise.

Rappelez-vous que la plupart des plantes légumières demandent un ensoleillement maximal. Cependant, betteraves, brocolis, choux, épinards, laitues, pois, radis et roquettes poussent dans une parcelle mi-ombragée. Les exigences quant à la qualité du sol varient d'une plante à l'autre. Préparez le sol à l'automne en le bêchant sur une profondeur de 20 cm et en ayant soin d'enlever les débris, puis ajoutez une fine couche de compost bien décomposé. Au printemps, binez en surface pour incorporer cette matière organique au sol. Un arrosage abondant et fréquent est essentiel à la suite des semis et des transplantations. En cours de culture, le besoin en eau varie selon les espèces.

Quelques plantes légumières inusitées



Bette à carde
Mi-ombre, aspect ornemental, feuillage comestible.



Artichaut
Aime la chaleur et le soleil, les sols plutôt humides, argileux et riches en humus.



Chou vert frisé
Très nutritif, jeunes choux à transplanter en juin dans un sol riche, de préférence au soleil.



Rhubarbe
Grande plante vivace facile à cultiver en sol riche. Tiges comestibles. Planter les rhizomes à l'automne de préférence ou au printemps.



Baselle ou épinard de malabar
Aime la chaleur, une bonne irrigation et un sol bien amendé. Apprécie pour ses jeunes pousses et ses feuilles.



Courges d'hiver
Pour les grands potagers avec un sol humifère; apprécie la proximité du chou et du haricot.



Oignon égyptien
Vivace décorative, tige et bulbilles comestibles, chasse les ravageurs.



Tétragone
À semer dans un sol riche, tolérance à la sécheresse, récolte rapide. Feuillage comestible très vitaminé.

Attention à l'agrile du frêne!

L'arrondissement doit abattre une centaine de frênes atteints par l'agrile, un insecte ravageur qui risque d'infester les frênes de Montréal, dont plus de 8 000 se trouvent sur le domaine public de Rosemont-La Petite-Patrie.

Vous possédez un ou plusieurs frênes? Faites-les analyser par un expert et contribuez ainsi à la survie de vos arbres et à celle de l'espèce sur le territoire montréalais. Seul un expert peut vérifier si un arbre est infesté par l'agrile et seules les compagnies possédant les autorisations nécessaires peuvent réaliser des traitements. Pour connaître les compagnies accréditées dans votre secteur : bioforest.ca/serviceproviders.

Pour plus de renseignements : ville.montreal.qc.ca/agrile

IMPORTANT – Afin de lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne, les branches de tous feuillus doivent être ramassées à part des résidus verts. Pour s'en débarrasser, il faut communiquer avec le bureau Accès Montréal, au 311.



Les résidants possédant un frêne sur leur terrain sont invités à le faire inspecter par un spécialiste sans délai.



Résidus verts

Les collectes de résidus verts auront encore lieu tous les mercredis en 2014, soit du début mai à la mi-juin et de la mi-septembre à la mi-novembre. Les résidants sont invités à se débarrasser de leurs résidus verts en les déposant devant leur résidence, le matin ou la veille de la collecte, dans des sacs compostables ou biodégradables (les sacs de plastique ne sont pas acceptés). Vos résidus seront ensuite transformés en compost, lequel contribuera à embellir la ville.

En raison des risques de propagation de l'agrile du frêne, les branches ne sont pas ramassées lors de la collecte des ré-

sidus. Il faut les attacher en ballot séparé et composer le 311 pour les faire ramasser sur rendez-vous.



Suivez-nous!



/arrondissementrpp
/bibliRosemont
/bibliLaPetitePatrie
/bibliMarc-Favreau
/lesjardinsderpp
/skateparkrpp



Arr_RosemontPP



Arr_RosemontPP

Le saviez vous?

Rosemont–La Petite-Patrie, c'est :

- plus de 4 800 entreprises qui animent ses différents pôles économiques;
- un arrondissement populaire auprès des entreprises issues des milieux artistiques et créatifs, notamment ceux des technologies de l'information, du design et du jeu vidéo.
- près de 60 000 emplois, un chiffre en perpétuelle expansion depuis 10 ans;



Vue aérienne du secteur Espace Affaires Rosemont, l'un des quatre pôles économiques de l'arrondissement qui accueille au quotidien près de 2 400 travailleurs.

Pour recevoir **le Bulletin** par courriel ou pour commenter les articles, visitez le ville.montreal.qc.ca/rpp.

Maintenant disponible en version mobile.



Coordonnées

Mairie d'arrondissement
5650, rue D'Iberville, 2^e étage
H2G 2B3 • 311

Bureau Accès Montréal
5650, rue D'Iberville, 3^e étage
Ouvert du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h • 311

Permis
Rendez-vous et renseignements :
514 868-3566

Bibliothèque de La Petite-Patrie
6707, avenue De Lorimier
514 872-1733
Section jeunesse : 514 872-1732

Bibliothèque de Rosemont
3131, boulevard Rosemont
514 872-4701
Section jeunesse : 514 872-6139

Bibliothèque Marc-Favreau
500, boulevard Rosemont
514 872-7272

Maison de la culture
de Rosemont–La Petite-Patrie
6707, avenue De Lorimier
514 872-1730

Écocentre La Petite-Patrie
1100, rue des Carrières
514 872-7706

Écoquartier
3311, rue Masson
514 727-6775

Golf municipal de Montréal
4235, rue Viau
514 872-4653

Tandem Rosemont–La Petite-Patrie
Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme
5350, rue Lafond, local R-160
514 270-8988

Police :
Poste de quartier 35 (La Petite-Patrie)
920, rue Bélanger
514 280-0135

Poste de quartier 44 (Rosemont)
4807, rue Molson
514 280-0144

Urgence : 911

Coordination
Direction des affaires publiques et du greffe

Design graphique
Ann-Sophie Caouette

Révision
Jocelyne Hébert

Impression
FL Chicoine

Distribution
Postes Canada

ISBN 978-2-7647-1062-3

Quoi faire aujourd'hui?

Pour tout savoir sur les activités offertes, consultez le Calendrier des événements sur le site Internet de l'arrondissement. Mis à jour régulièrement, celui-ci vous aidera à organiser vos journées et à profiter au maximum de tous les divertissements offerts à deux pas de chez vous!



Ventes-débaras : dates permises cet été

Profitez des prochaines fins de semaine de ventes-débaras pour donner une seconde vie à vos vieux objets! Il vous sera possible de trouver preneur, entre 9 h et 18 h, aux dates suivantes :

- les 17, 18 et 19 mai;
- les 7 et 8 juin;
- les 2 et 3 août;
- les 30 et 31 août ainsi que le 1^{er} septembre.

Pour vous permettre de faire la promotion de votre vente-débaras, l'arrondissement créera un événement sur Facebook, et ce, dans la semaine précédant chacune des fins de semaine où elles seront permises.

facebook.com/arrondissementrpp